

Domaine A.F- GROS

Pommard, Cote d'Or, France

N° de TVA : FR84383967346
N° d'accise : FR093117E0264

LCC Dégustations
50 Avenue de Grosbois
94440 MAROLLES-EN-BRIE

N° de TVA : FR25881841134

Référence : ALLOCATION PACKAGEE PART 1/2

Facture N° 5011198 du 23/03/2023

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5011217 du 17/01/2023				
Blle(s) 0.750	12	MOULIN A VENT 2021	17,50		210,00	V3
Blle(s) 0.750	6	POMMARD 1ER CRU "LES ARVELETS" 2020	75,00		450,00	V3
Blle(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE LES CHALANDINS 2019	59,00		354,00	V3
Blle(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE "MAIZIERES" 2020	62,50		375,00	V3
Blle(s) 0.750	3	RICHEBOURG GRAND CRU 2019	500,00		1 500,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	2 889,00	577,80

Total H.T. 2 889,00

Net H.T. 2 889,00

T.V.A. 577,80

Total T.T.C. 3 466,80

Montant réglé 3 466,80

Date d'échéance : 23/03/2023 Mode de règlement : VIREMENTS

Net à payer 0,00 €

Facture N° 5011198 du 23/03/2023
Montant **0,00**
Code client MORALES

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.

Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

N° de TVA : FR14420425969
N° d'accise : FR098117E0150

LCC Dégustations
50 Avenue de Grosbois
94440 MAROLLES-EN-BRIE

N° de TVA : FR25881841134

Référence : ALLOC PACKAGEE PART 2/2

Facture N° 5003740 du 23/03/2023

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5003787 du 17/01/2023				
Bille(s) 0.750	48	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUIITS 2020 AF GROS	18,00		864,00	V3
Bille(s) 0.750	2	ECHÉZEAUX GRAND CRU 2013 Domaine A.F. GROS	250,00		500,00	V3
Bille(s) 0.750	2	CORTON CHARLEMAGNE 2020 AF GROS	225,00		450,00	V3
Bille(s) 0.750	2	RICHEBOURG GRAND CRU 2014 DOMAINE AF GROS	500,00		1 000,00	V3
Bille(s) 0.750	6	GEVREY CHAMBERTIN 2020 AF GROS	55,00		330,00	V3
Magnum 1.50	3	POMMARD 1ER CRU LA CHANIERE 2020 AF GROS MAGNUM	150,00		450,00	V3
Bille(s) 0.750	12	VOSNE ROMANEE 1ER CRU LES SUCHOTS 2020 AF GROS	150,00		1 800,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	5 459,00	1 091,80

Total H.T.	5 394,00
Montant port H.T.	65,00
Net H.T.	5 459,00
T.V.A.	1 091,80
Total T.T.C.	6 550,80
Montant réglé	6 550,80

Date d'échéance : 23/03/2023 Mode de règlement : VIREMENT

Net à payer 0,00 E

FRREX20183080
FDA 19720811120

Facture N° 5003740 du 23/03/2023

Montant **0,00**

Code client **MORALES**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incomberont toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.